

**ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
DU 30 NOVEMBRE 2024**

Neuville Saint Rémy



Association loi 1901
Déclarée à la Préfecture du Nord le 1 juillet 2017 (W595000765)
Siège : 74, Rue de Beaumont 59510 Hem

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

9H00 Accueil avec un petit café pour les représentants des clubs.

9H30 Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la Ligue.

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 22/06/2024.

Élection des délégués aux assemblées générales de la FFvolley ;

Élection des vérificateurs aux comptes de la Ligue ;

Élection des membres du comité directeur de la Ligue ;

Retrait des membres du Comité Directeur pour élection du Président parmi leur membre.

Élection par l'Assemblée Générale Élective du Président proposé par le Comité Directeur.

Élection au scrutin de liste pour les membres du Conseil d'Administration de la FFvolley.

Clôture de l'Assemblée Générale par le Président.